

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE DE VAL-D'ARC

DELIBERATION 22-085

L'an deux mil vingt-deux et le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural d'Aiguebelle, sous la présidence de Monsieur RICO-PEREZ José, Maire.

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 19

Date de convocation : 07/12/2022

Date d'affichage : 07/12/2022

**Présents :** MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - BIBOLLET Nicolas - GACHET Roger - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno — RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - BOIVINEAU Myriam - - GAZET Véronique - GENON Marie - JALLIFFIER-VERNE Christelle - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - LEGRAND Alexandra - JABOUILLE Martine

**Excusés :** MM. - DELWAL Jean-Luc - RICHARD Denis  
Mmes COMBET Claire - PEREZ Stéphanie

A été nommé secrétaire de séance : Josyane BAZIN



**Objet : Modification du relevé d'identité bancaire de la commune suite à la fermeture de la perception d'Aiguebelle**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la perception d'Aiguebelle fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2022.

Il précise aux membres du conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce sera la perception de Saint Jean de Maurienne qui gèrera les comptes de la commune.

En conséquence, le relevé d'identité bancaire va être modifié, et sera transmis à tous les organismes et partenaires de la commune. Il informe le conseil municipal que des avenants devront être pris notamment envers les titulaires des marchés publics afin que ce nouveau relevé d'identité bancaires soit pris en compte.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal approuve le changement de relevé d'identité bancaire et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents permettant la prise en compte de ce nouveau relevé d'identité bancaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance



Monsieur le Maire



Le Maire,  
José RICO-PEREZ